



meylan

Une ambition
partagée

PLUS PROCHE DE VOUS
LA DÉMOCRATIE S'ACTIVE

Conseil municipal
4 octobre 2021

c'est **votre**
rendez-vous
citoyen





meylan

Une ambition
partagée

1re partie
délibérations
techniques





DEMOCRATIE



ECOLOGIE



SOLIDARITE



Philippe CARDIN
Maire de Meylan

- Accueil
- Appel
- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du compte-rendu de la précédente séance
- Début de l'examen des délibérations



OBJECTIFS

- Mettre à jour la composition des commissions municipales suite à la démission d'Amandine CHAPARD et de son remplacement poste pour poste par Thibault PARMENTIER
 - Commission « Démocratie » : suppléant
 - Commission « Écologie » : titulaire
 - Commission « Solidarité » : suppléant



Philippe CARDIN
Maire de Meylan

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Approbation de la composition des commissions municipales



OBJECTIFS

- Mettre à jour la composition de la commission d'appel d'offres suite aux démissions d'Amandine CHAPARD et Michel ORHLAC

Titulaires	Suppléants
Président : le Maire (représentant : Dominique PERNOT)	Antoine JAMMES
Aude DUBRULLE	Francis PILLOT
Jean-Baptiste CAILLET	Mathieu COLLET
Marie-Odile NOVELLI	Ilyès POURRET
Jean-Pierre DESBENOIT	Noémie DELIN
Thibault PARMENTIER	



Philippe CARDIN
Maire de Meylan

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Approbation de la composition de la Commission d'appel d'offres
(C.A.O.)



OBJECTIFS

- Mettre à jour la composition de la commission de procédure adaptée suite aux démissions d'Amandine CHAPARD et Michel ORHLAC

Titulaires	Suppléants
Président : le Maire (représentant : Dominique PERNOT) Aude DUBRULLE Jean-Baptiste CAILLET Marie-Odile NOVELLI Jean-Pierre DESBENOIT Thibault PARMENTIER	Antoine JAMMES Francis PILLOT Mathieu COLLET Ilyès POURRET Noémie DELIN



Philippe CARDIN
Maire de Meylan

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Approbation de la composition de la Commission de Procédure Adaptée (C.P.A.)



OBJECTIFS

- Créer les postes permanents et non permanents nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux



Méлина HERENGER

Adjointe déléguée aux Ressources



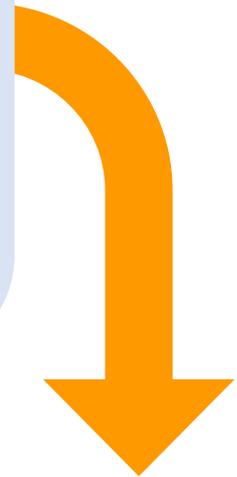
DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Création et suppression des postes



OBJECTIFS

- Pouvoir recourir à des mises à disposition de personnel dans le cadre de remplacement ou de surcroît d'activité pour les activités
 - petite enfance
 - périscolaire
 - restauration
 - entretien



Méлина HERENGER

Adjointe déléguée aux Ressources

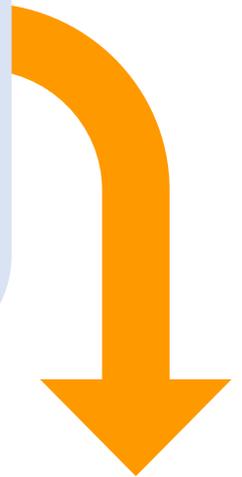
DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Approbation de la convention entre la Ville de Meylan et les associations intermédiaires AGI et ADEF



OBJECTIFS

- Mettre fin au litige opposant la Ville et la société ROYAL SA BMW au sujet de la taxe sur la publicité extérieure (TLPE) mise à la charge de la société par la commune au titre de l'année 2019



Méline HERENGER

Adjointe déléguée aux Ressources

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Autorisation du maire à signer le protocole transactionnel avec la société ROYAL SA BMW



OBJECTIFS

- Accorder la protection fonctionnelle à deux agents de police municipale suite à des menaces de mort à leur rencontre, en lien avec l'exercice de leurs fonctions
- Autoriser le financement des garanties fonctionnelles :
 - Frais de procédure
 - Honoraires d'avocat



Stéphane MAIRE

Adjoint délégué à la sécurité, à la prévention,
à la jeunesse et aux risques majeurs

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Mise en œuvre de la protection fonctionnelle pour Monsieur D.L.,
Mise en œuvre de la protection fonctionnelle pour Monsieur F.C.



OBJECTIFS

- Encadrer la participation financière au Lieu d'Accueil Parents-Enfants de Meylan « La Parent'aise » de la Communauté de Communes du Pays du Grésivaudan
 - Prise d'effet au 1^{er} janvier 2022 pour une période de 3 ans



Christophe BATAILH

Adjoint délégué à la petite enfance et aux associations

DECISION SOUMISE AU VOTE

Approbation de la convention trisannuelle de participation financière entre la ville de Meylan et la Communauté de commune du Grésivaudan pour le lieu d'accueil parents-enfants



OBJECTIFS

- Remplacer le contrat enfance jeunesse par la convention territoriale globale (CTG) afin de renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants d'un territoire, pour une durée de 4 ans
 - Périmètre du territoire de contractualisation : Meylan, Corenc, La Tronche, Sarcenas et le Sappey en Chartreuse
 - Signature de la convention en septembre 2022



Véronique CLERC

Adjointe déléguée à l'enfance

DECISION SOUMISE AU VOTE

Approbation de la démarche d'élaboration de la convention territoriale globale (CTG)



SOLIDARITE

SIGNATURE DE LA CONVENTION DE PARTICIPATION FINANCIÈRE AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE L'ULIS DE LA VILLE DE GRENOBLE POUR UN ENFANT MEYLANAIS AU TITRE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2020/2021 (Délibération n°2021-10-04-II)

OBJECTIFS

- Encadrer la participation financière de la commune au coût de scolarité d'un enfant domicilié à Meylan et scolarisé dans une Unité Localisée d'Inclusion Scolaire (ULIS) de la Ville de Grenoble
 - Montant de 1 103 € pour l'année 2020/2021



Véronique CLERC

Adjointe déléguée à l'enfance

DECISION SOUMISE AU VOTE

Approbation de la convention de participation financière aux frais de fonctionnement de l'ULIS de la ville de Grenoble pour un enfant meylanais au titre de l'année scolaire 2020/2021



SOLIDARITE

SIGNATURE DE LA CONVENTION RELATIVE AUX INTERVENTIONS EN MILIEU SCOLAIRE AVEC L'EDUCATION NATIONALE

(Délibération n°2021-10-04-12)

OBJECTIFS

- Encadrer par une convention avec l'éducation nationale les interventions en milieu scolaire financées par la commune pour les activités :
 - natation scolaire
 - activités physiques et sportives
 - activités d'enseignement musical
 - activités d'éducation à l'environnement
 - activités de lecture publique



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Véronique CLERC

Adjointe déléguée à l'enfance

DECISION SOUMISE AU VOTE

Approbation de la convention relative aux Interventions en Milieu Scolaire avec l'Education Nationale



SOLIDARITE

ADHÉSION DE LA VILLE DE MEYLAN AU DISPOSITIF PASS CULTURE

(Délibération n°2021-10-04-13)

OBJECTIFS

- Permettre l'utilisation du « Pass culture » (dispositif national) dans les équipements meylanais et ainsi contribuer à encourager les jeunes à développer leur goût pour la culture et diversifier leurs expériences artistiques
 - Application mobile géolocalisée dotée d'un crédit de 300 euros pour tous les jeunes âgés de 18 ans, valable pendant deux ans



Céline BECKER-GANDIT

Adjointe déléguée à la culture et à l'accessibilité

DECISION SOUMISE AU VOTE

Approbation de l'adhésion de la Ville de Meylan
au dispositif Pass Culture



SOLIDARITE

PASS'SPORT ET CULTURE DU P'TIT MEYLANAIS - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LES SALLES DE SPECTACLE

(Délibération n°2021-10-04-14)

OBJECTIFS

- Permettre l'utilisation du « PASS'Sport & Culture du p'tit Meylanais » mis en place par la Ville à la MC2, Faïencerie et Hexagone



Céline BECKER-GANDIT

Adjointe déléguée à la culture et à l'accessibilité

DECISION SOUMISE AU VOTE

Approbation de la convention de partenariat avec les salles de spectacle acceptant comme moyen de paiement le chèque social enfant « PASS'Sport & Culture du p'tit Meylanais »



OBJECTIFS

- Obtenir une subvention soutenant la généralisation du numérique éducatif pour l'ensemble des écoles élémentaires et primaires :
 - À hauteur de 70% pour l'acquisition de matériel, soit 26 313€
 - À hauteur de 50% pour la mise à disposition de ressources numériques, soit 688€



Mathieu COLLET

Adjoint délégué au patrimoine communal, au centre technique et au numérique

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Approbation de la convention pour la subvention dédiée à la transformation numérique de l'enseignement dans le cadre du Plan de Relance



APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (AMI) : "MUTUALISER LES ÉCOLES POUR RÉNOVER : IMAGINER DES SOLUTIONS, IMPLANTER, ÉVALUER ET RÉCOLTER" (MERISIER) (Délibération n°2021-10-04-16)

OBJECTIFS

- Obtenir une subvention d'études ou d'outils permettant de mettre en place des travaux de rénovation énergétique et des actions pour améliorer la qualité de l'air
 - ✓ Recrutement d'un bureau d'études pour une annexe HQE aux marchés publics de travaux
 - ✓ Class'Air



Jean-Baptiste CAILLET

Conseiller municipal délégué aux transitions énergétiques et au chauffage urbain

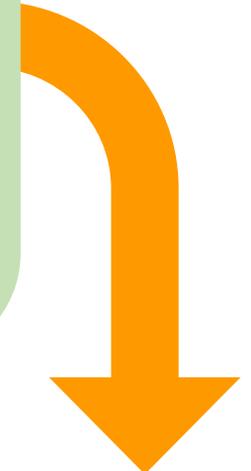
DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Approbation de l'appel à manifestation d'intérêt "Mutualiser les écoles pour rénover : imaginer des solutions, implanter, évaluer et récolter" (MERISIER)



OBJECTIFS

- Renouveler l'adhésion de la commune à l'Entente Interdépartementale Rhône Alpes de Démoustication (EIRAD), qui agit contre les moustiques par des actions curatives et préventives
 - Participation communale 2021 = 15 035 €



Antoine NAILLON

Conseiller municipal délégué à l'alimentation et à l'éducation à l'environnement

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Adhésion et paiement participation communale à l'Entente Interdépartementale Rhône-Alpes de Démoustication pour l'année 2021



OBJECTIFS

- Déclasser et céder une bande de terrain non bâtie située le long des parcelles cadastrées section AZ numéros 115 114 et 303 au profit de la SEMCODA
- Permettre la réalisation d'une opération immobilière comportant 132 logements



Antoine JAMMES

Adjoint délégué à l'urbanisme, au foncier, à la voirie, à la mobilité, aux ERP et au projet d'éco-quartier

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Déclassement du domaine public et cession au profit de la SEMCODA d'une bande de terrain non bâtie



OBJECTIFS

- Demander à l'Établissement public foncier local du Dauphiné (EPFLD) la cession du tènement immobilier situé 39 avenue du Granier et cadastré section AZ numéros 116 et 117 au profit de la Société d'économie mixte de construction du département de l'Ain (SEMCODA)
- Permettre la réalisation d'une opération immobilière comportant 132 logements



Antoine JAMMES

Adjoint délégué à l'urbanisme, au foncier, à la voirie, à la mobilité, aux ERP et au projet d'éco-quartier

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Demande à l'EPFL du Dauphiné de céder les parcelles cadastrées section AZ numéros 116 et 117 situées 39 avenue du Granier à la SEMCODA



OBJECTIFS

- Enfouir le réseau télécom du chemin de la Chicane



Antoine JAMMES

Adjoint délégué à l'urbanisme, au foncier, à la voirie, à la mobilité, aux ERP et au projet d'éco-quartier

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Approbation de la convention de rétrocession des ouvrages de génie civil à destination d'ORANGE dans le cadre de l'opération d'enfouissement du réseau Telecom du chemin de la Chicane



OBJECTIFS

- Participer via un fonds de concours à l'opération de réaménagement de la rue du Champ de la Cour par la Métropole en 2022 :
 - rénovation des réseaux humides
 - enfouissement des réseaux secs
 - rénovation de la chaussée et de l'éclairage public



Antoine JAMMES

Adjoint délégué à l'urbanisme, au foncier, à la voirie,
à la mobilité, aux ERP et au projet d'éco-quartier

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

**Attribution d'un fonds de concours à Grenoble-Alpes Métropole dans
le cadre de l'aménagement de la rue du Champ de la Cour**



OBJECTIFS

- Signer un avenant à la convention cadre avec l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise (AURG) pour un accompagnement de la Ville fin 2021
 - animation de la Commission Extra-Municipale (CEM),
 - définition de la stratégie foncière
- Total de 11 jours / montant de 8 360 €



Antoine JAMMES

Adjoint délégué à l'urbanisme, au foncier, à la voirie, à la mobilité, aux ERP et au projet d'éco-quartier

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Signature d'un avenant à la convention cadre avec l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise



meylan

Une ambition
partagée

2e partie
délibérations
présentation
détaillée





DEMOCRATIE



Philippe CARDIN
Maire de Meylan

Points d'information au Conseil municipal

- Budget participatif
- Octobre rose
- Equipements sportifs du lycée
- Hommage à F.Gillet samedi 23 octobre



ECOLOGIE



SOLIDARITE



OBJECTIFS

- Définir les modalités d'accueil, le fonctionnement et l'organisation de l'accueil de loisirs du CINE pour les enfants de 7 à 15 ans



Antoine NAILLON

Conseiller municipal délégué à l'alimentation et à l'éducation à l'environnement

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Adoption du règlement de fonctionnement de l'accueil de loisirs du Centre d'Initiation à la Nature et à l'Environnement (CINE)



OBJECTIFS

- Fixer le partenariat et déterminer les modalités selon lesquelles la CAF de l'Isère apporte son soutien au fonctionnement de l'accueil de loisirs du Centre d'Initiation à la Nature et à l'Environnement (CINE)
 - Période : du 1^{er} septembre 2021 au 31 décembre 2021



Antoine NAILLON

Conseiller municipal délégué à l'alimentation et à l'éducation à l'environnement

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Signature de la convention d'objectifs et de financement entre la commune de Meylan et la Caisse d'Allocations Familiales de l'Isère pour l'accueil de loisirs du Centre d'Initiation à la Nature et à l'Environnement (CINE)



OBJECTIFS

- En lien avec la Commission Extra-Municipale (CEM), adopter un avis sur le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de la Métropole



Antoine JAMMES

Adjoint délégué à l'urbanisme, au foncier, à la voirie, à la mobilité, aux ERP et au projet d'éco-quartier

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Emettre un avis favorable sur la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)



- De quoi parle-t-on ?
- Pourquoi une modification ?
 - ➔ La Métropole prévoit une modification tous les 12 à 18 mois

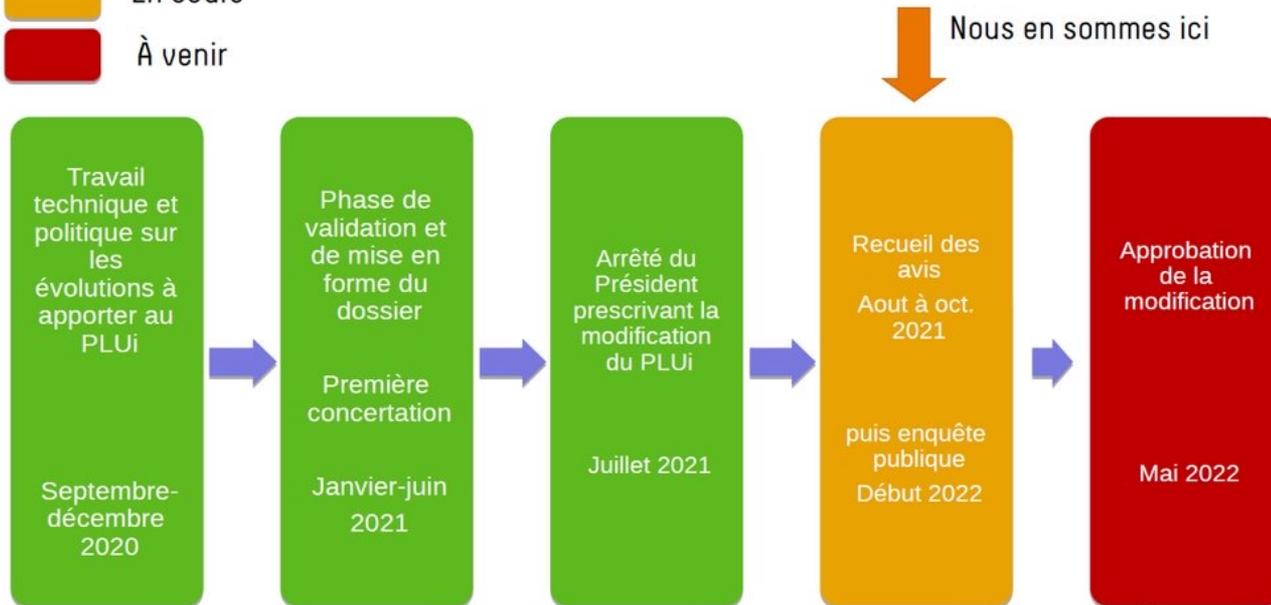
Calendrier prévisionnel



Terminé

En cours

À venir





Pour rappel, les principales évolutions apportées par le PLUi avant la modification n°1

Un document unique sur l'ensemble de la métropole

Un urbanisme négocié

Une protection de la qualité de vie :

- + de coefficient de pleine terre
- + de protection des paysages et de la biodiversité
- + de protection du bâti communal et du végétal





Impacts du PLUI à Meylan avant la Modification n°1

- **Augmentation des droits à construire et du taux de logements locatifs sociaux** pour se mettre en cohérence avec la loi SRU
- **Transformation d'une partie des zones économiques en zone d'habitation**
- **Réduction des droits à construire sur le Haut Meylan**



Pression des promoteurs pour acheter des terrains sur des quartiers pavillonnaires de Grand Pré

Absence d'offre pour les classes moyennes

Mutation rapide des zones économiques transformées en habitat dans inoallée



Propositions faites par la nouvelle majorité pour la Modif n°1

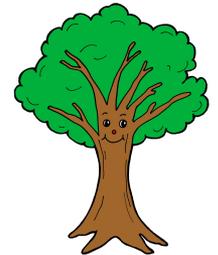
✓ Développer le logement abordable

Accession sociale à la propriété via le dispositif de Bail Réel Solidaire



✓ Renforcer les règles concernant la préservation de la qualité de vie

15 éléments de patrimoine végétal protégés en plus
+ de pleine terre sur inoallée



✓ Préparer le Long Terme

Mise en place d'un Périmètre d'Attente d'un Projet d'Aménagement le long de l'avenue du Granier





Propositions faites par la nouvelle majorité pour la Modif n°1

- ✓ « Eteindre les incendies" : éviter une transformation brutale et non contrôlée du quartier Buclos Grand-Pré
Réduction des droits à construire de certains secteurs



- ✓ Rééquilibrer l'effort de construction entre les quartiers
Création de 6 nouveaux Espaces Réservés Mixité Sociale en plus des 4 existants
Augmentation du taux de logements SRU sur ces 10 secteurs permettant de **réduire le nombre total de logements à construire** sur Meylan pour atteindre l'objectif de 25% de logements sociaux



meylan

Une ambition
partagée

Avis de la Commission Extra-Municipale
(CEM)
sur la modification 1 du PLUI
Conseil Municipal du 4 octobre 2021

Avis de la CEM - 1

- La CEM regrette de n'avoir pu rendre un avis plus complet: 9 jours c'est un peu court d'autant plus que manquent des documents synthétiques d'analyse du PLUI et des données chiffrées qualifiant les différents quartiers de la commune
- La CEM comprend les enjeux globaux de cette modification. Cependant elle émet des réserves sur :
 - ✓ L'impact de la modification dans le quartier du Charlaix, par l'ajout de 4 emplacements ERS pour 150 logements sociaux
 - ✓ L'offre de logements intermédiaires
 - ✓ La préservation du patrimoine végétal de la commune

Avis de la CEM - 2

- D'une manière globale la CEM constate que l'objectif de conserver la qualité de « Ville Parc » à Meylan se heurte aux directives de densification contenues dans le PLUI
- Il s'agit d'une part de se donner les moyens de faire évoluer le PLUI vers une mixité sociale plus équilibrée et réussie, d'autre part de concilier deux aspects: Densification et maintien de la qualité de « Ville Parc » .
- Si le suivi quantitatif des objectifs de densification peut être fait aisément, le suivi qualitatif de l'impact sur la qualité de vie dans la commune est plus complexe à réaliser mais doit être anticipé
- De ce fait la CEM demande la mise à disposition d'outils et d'indicateurs permettant d'objectiver au mieux :
 - ✓ l'impact des opérations immobilières futures sur le patrimoine naturel de la commune
 - ✓ L'adéquation avec les infrastructures et les lieux de vie
 - ✓ les décisions de répartition des logements sociaux sur le territoire

Avis de la CEM - 3

- Ces outils quantitatifs et qualitatifs doivent permettre :
 - ✓ Une prise de décision objective dans l'intérêt de la ville et des Meylanaïses et Meylanais
 - ✓ D'échanger avec acteurs décisionnels (état, région, métropole..) à partir d'éléments objectifs



Avis de la commune sur la modification n°1

- **Un choix politique de transparence et de démocratie**
 - Débat public en conseil municipal
 - Intervention de la Commission Extra-Municipale
- Un **avis positif**, car nos demandes ont été prises en compte
- Réactions par rapport à l'**avis de la CEM**
- **Un travail à poursuivre**



OBJECTIFS

- Encadrer la mission d'accompagnement du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) sur le projet Entrée de Ville concernant la requalification de l'avenue de Verdun



Antoine JAMMES

Adjoint délégué à l'urbanisme, au foncier, à la voirie, à la mobilité, aux ERP et au projet d'éco-quartier

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Approbation de la convention avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) pour l'organisation d'un Appel à Idées pour le projet "Entrée de Ville – Requalification de l'avenue de Verdun"



OBJECTIFS

- Définir les objets du projet de requalification du secteur Mi-Plaine ainsi que les modalités de concertation



Antoine JAMMES

Adjoint délégué à l'urbanisme, au foncier, à la voirie,
à la mobilité, aux ERP et au projet d'éco-quartier

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Approbation des objets du projet d'aménagement du secteur Mi-Plaine
et des modalités de concertation



OBJECTIFS

- Travailler sur la requalification de l'entrée Ouest de Meylan en partenariat avec les étudiants du master Urbanisme et Aménagement, spécialité Design Urbain (2^e année) de l'Université Grenoble Alpes



Antoine JAMMES

Adjoint délégué à l'urbanisme, au foncier, à la voirie,
à la mobilité, aux ERP et au projet d'éco-quartier

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Approbation de la convention Université Grenoble Alpes (UGA) -
Étude d'insertion urbaine des équipements
dans le quartier de Mi-Plaine



OBJECTIFS

- Signer le mandat de maîtrise d'ouvrage confié à la SAGES permettant de restructurer le groupe scolaire Mi-Plaine

SAGES PROJETS URBAINS
SPL GRENOBLE
ET MÉTROPOLE



Antoine JAMMES

Adjoint délégué à l'urbanisme, au foncier, à la voirie, à la mobilité, aux ERP et au projet d'éco-quartier

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Autorisation de signature de la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage confié à la SAGES pour la réalisation du groupe scolaire Mi-Plaine



OBJECTIFS

- Signer le mandat de maîtrise d'ouvrage confié à la SAGES pour la reconstruction du gymnase de la Revirée

SAGES PROJETS URBAINS
SPL GRENOBLE
ET MÉTROPOLE



Antoine JAMMES

Adjoint délégué à l'urbanisme, au foncier, à la voirie, à la mobilité, aux ERP et au projet d'éco-quartier

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Autorisation de signature de la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage confié à la SAGES pour la réalisation du gymnase de la Revirée



ÉCOLOGIE

PROJET MI-PLAINE - REQUALIFICATION DU SECTEUR MI-PLAINE À MEYLAN - PROJET DE MANDAT D'ÉTUDES PRÉALABLES - AUTORISATION DE SIGNER LA CONVENTION DE MANDAT D'ÉTUDES PRÉALABLES (Délibération n°2021-10-04-31)

OBJECTIFS

- Signer un mandat d'études préalables pour assister la Ville dans son étude de l'aménagement du secteur Mi-Plaine en terme d'équipements publics communaux et d'espaces publics attenants



Antoine JAMMES

Adjoint délégué à l'urbanisme, au foncier, à la voirie,
à la mobilité, aux ERP et au projet d'éco-quartier

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

**Autorisation de signature du mandat d'études préalables pour la
requalification du secteur Mi-Plaine**



OBJECTIFS

- Être soutenu par le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Isère (CDG38) dans la mise en œuvre d'une démarche de signalements des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes



Méлина HERENGER

Adjointe déléguée aux Ressources

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Approbation de la convention relative au dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes



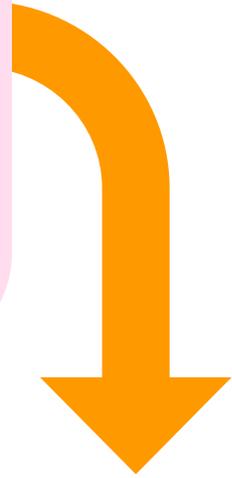
OBJECTIFS

- Mettre en place une école de natation pour les enfants âgés de 6 à 11 ans afin de permettre à tous d'apprendre la natation
- Appliquer une tarification sociale par tranche de quotient familial



Ilyès POURRET

Conseiller municipal délégué au sport



DECISION SOUMISE AU VOTE

Approbation de l'école de natation municipale



SOLIDARITE

EXONÉRATION D'UNE PARTIE DE LA REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR LES TERRASSES DE RESTAURANTS

(Délibération n°2021-10-04-34)

OBJECTIFS

- Pour chaque restaurant possédant une terrasse, appliquer une exonération de 5 mois de redevance d'occupation du domaine public, couvrant la période de fermeture imposée par le protocole gouvernemental du 1er janvier 2021 au 9 juin 2021



Christophe BATAILH

Adjoint délégué à la petite enfance et aux associations

DECISION SOUMISE AU VOTE

Approbation de l'exonération d'une partie de la redevance d'occupation du domaine public pour les terrasses de restaurants



meylan

Une ambition
partagée

**PLUS PROCHE DE VOUS
LA DÉMOCRATIE S'ACTIVE**

Rendez-vous
le 22 novembre 2021 !

